

Avis important aux parents

Absence, retard et départ hâtif de votre enfant

Vous devez motiver l'absence, le retard ou le départ hâtif de votre enfant avant 9 h le matin SUIVANT l'événement.

Exemples concrets :

- 1– *Votre enfant s'absente le mardi à la 1^e période. Vous avez jusqu'à **9 h** le mercredi matin pour motiver.*
- 2– *Votre enfant s'absente le mardi à la 4^e période. Vous avez aussi jusqu'à **9 h** le mercredi matin pour motiver.*

Pour motiver votre enfant, 2 possibilités s'offrent à vous :

- A. Écrire un courriel à partir de l'adresse que vous avez déjà fourni à l'école à :
absencedelamonteesf@cssrs.gouv.qc.ca pour le PAVILLON SAINT-FRANÇOIS
absencedelamonteelb@cssrs.gouv.qc.ca pour le PAVILLON LE BER
- B. Laissez un message sur la boîte vocale au :
819 822-5444, poste 1 pour le PAVILLON SAINT-FRANÇOIS
819 822-5333, poste 1 pour le PAVILLON LE BER

SVP, fournir les informations suivantes dans votre message vocal ou courriel :

- ♦ Votre nom;
- ♦ Le prénom et nom de famille de votre enfant;
- ♦ La date et la durée de l'absence, du retard ou du départ hâtif;
- ♦ Le motif (C'EST TRÈS IMPORTANT).

Merci
La direction

Une absence, un retard ou un départ hâtif restant
non motivé après le délai autorisé
entraîne automatiquement une retenue pour votre enfant.